



AIX en PROVENCE

LA VILLE

INFO DECI

Objet : Accessibilité Défense Extérieur Contre l'Incendie

Dégager les **bornes d'incendie** afin qu'aucun objet ne soit installé à moins de 1 m (clôture, boîte aux lettres, poubelle, etc.);

Ne pas planter d'arbre à moins de 2,45 mètres de l'axe des sorties d'une **borne d'incendie**.

Débroussailler au-delà de 75 cm (au tour, et au dessus et surtout devant), afin que le pompier puisse utiliser sa clé spéciale pour ouvrir l'eau et alimenter son camion.

